CONVENTION NATIONALE.

MOTION D'ORDRE

FAITE

A LA CONVENTION NATIONALE,

Dans la séance du 24 brumaire, l'an III,

PAR AUDOUIN, député à la Convention nationale par le département de Seine et Oise;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Je crois que nous touchons à l'époque où les hommes qui se sont tenus jusqu'à présent isolés, doivent élever la voix dans cette enceinte.

La République, tourmentée long-temps par les factions qui ont voulu déchirer la Patrie pour s'en partager les lambeaux, attend son salut de la Convention nationale.

Oui, tous les Français qui ont dans le cœur la liberté gravée, fixent leurs regards sur cette Assemblée réunie au bruit du canon destructeur du trône, et victorieuse

par ses vertus, des nombreux obstacles qu'elle a rencontrés dans sa course révolutionnaire.

Vous avez beaucoup fait, Législateurs, pour arriver au but que vous vous êtes proposé, la félicité publique; mais il vous reste encore beaucoup à faire. Votre sagesse empêchera les déchiremens nouveaux que voudroient occasionner, et les débris des factions, et le fanatisme expirant, et le royalisme éhonté, et l'aristocratie délirante, qui iroit, si vous n'y preniez garde, jusqu'à augmenter votre puissance pour vous présenter ensuite au peuple comme usurpateurs de ses droits, vous avilir et vous dissoudre.

La Convention nationale évitera ce piége, et ne perdra jamais de vue les devoirs qui lui ont été imposés.

Qu'elle est grande, la mission que nous avons à remplir! L'égalité, la liberté, la République démocratique, sont proclamées; mais tous ces noms sublimes ne seront que des mots, tant que les lois qui dérivent naturellement de notre constitution populaire ne seront pas écrites en caractères ineffaçables. Vous avez décrété, et tous les Français ont sanctionné par leur adhésion le gouvernement révolutionnaire: ce gouvernement doit exister jusqu'à la paix; il doit exister dans sa pureté primitive, juste envers les bons, juste contre les méchans. Mais ces drapeaux suspendus aux voûtes de vos salles, mais ces chants de victoire qui frappent vos oreilles, mais ces lauriers qui ceignent le front des intrépides défenseurs de la Patrie, mais ces cris lugubres des rois humiliés ne nous annoncent-ils pas l'heure où nous devrons poser, pour bornes de la révolution, le gouvernement républicain.

O vous qui soupirez après l'amélioration de l'agriculture, vous qui appelez le commerce et les arts, vous qui demandez que le numéraire en circulation soit proportionné à nos richesses territoriales, vous qui desirez des travaux régénérateurs du sol français, vous tous, amis de l'égalité, des mœurs et de la liberté, vous verrez vos vœux remplis par la Convention nationale et par le courage des armées.

Les armées! il me semble déjà voir ces phalanges guerrières apporter dans cette enceinte, au pied de cette arche dépositaire du pacte social, les trophées qui attestent leurs triomphes; il me semble entendre ces généreux Républicains réclamer les lois bienfaisantes pour l'affermissement desquelles ils ont versé leur sang dans les combats.

Nous avons chassé, vous diront-ils, loin de notre territoire, les satellites de la tyrannie; nous avons marché à pas de géant contre les rois et leurs esclaves; vous avez décrété souvent que nous avions bien mérité de la Patrie : nos législateurs songeoient à nos victoires, ont-ils travaillé à nous en assurer les fruits? ont-ils écrasé les ennemis de l'intérieur, tandis que nous pulvérisions les ennemis du dehors? ont-ils donné des colonnes à l'édifice constitutionnel porté pendant deux ans sur les épaules du peuple, et préservé, par notre courage et nos fatigues, des attaques de la coalition impie armée contre la République? Jouirons-nous dans nos chaumières, au milieu de nos familles, des douceurs d'une paix honorable et solide, achetée par tant de sacrifices? Pourrons-nous glorieusement sillonner la terre que nous avons contribué à affranchir? Pourrons-nous cultiver les arts que nous avons abandonnés pour voler à la défense de la Patrie? Pourrons-nous faire fleurir le commerce après avoir moissonné des lauriers? et la France aura-t-elle toutes les vertus après avoir combattu tous les vices?

Citoyens, que le langage de nos braves frères d'armes retentisse dans nos ames; que chacun de nous (après la grande affaire qui va nous occuper) emploie tout son temps, tous ses soins à servir sa Patrie; que l'éducation nationale, les institutions républicaines, le code civil, le code criminel, le code militaire, le systême des finances, enfin toutes les lois qui doivent être basées sur la constitution acceptée par le peuple français, deviennent notre principale étude.

Repoussons, par ce bel ordre de travail, tous les débats qui n'ont point pour but la chose publique : je ne suis

point ici pour entrer en lutte avec les passions, ou être témoin de leurs combats; je n'y ai été envoyé que pour concourir à sauver mon pays par la sagesse des lois. Consumer son temps pour le peuple, c'est la meilleure manière de répondre aux calomnies et aux chansons aristocratiques. Le calomniateur n'avilit que lui-même; l'aristocratie n'est brave que dans ses couplets; et celui-là n'a rien à redouter des méchans, qui n'a rien à craindre de sa conscience.

Disons franchement à ces hommes qui parlent, avant le temps, et d'assemblées primaires, et de législature, que nous ne demeurerons pas ici un jour de plus qu'il ne sera nécessaire. Ah! qui de nous, s'il ne consultoit que son propre goût, ne préféreroit pas la solitude à ce tourbillon d'affaires et d'événemens dont nous sommes enveloppés? Mais nous devons obéir au peuple; mais nous devons établir, d'après la constitution de 93, la nouvelle distribution du territoire français; mais nous devons conduire le char de la révolution jusqu'au bout de la carrière qu'il a à parcourir; mais nous devons, pendant sa course, préparer les lois conservatrices de l'acte constitutionnel, afin qu'il n'y ait aucun intervalle entre l'anéantissement du gouvernement révolutionnaire et l'établissement du gouvernement républicain.

C'est dans la discussion solemnelle de ces lois que les vrais amis de la liberté apporteront à cette tribune le fruit de leurs travaux, le tribut de leurs lumières; chacun de nous y sera entendu avec cet intérêt qu'inspirent l'amour de la patrie et le desir de la rendre heureuse: le peuple satisfait sortira de nos séances en bénissant ses législateurs. Nos journées seront pleines, puisque nous aurons travaillé au bonheur de nos concitoyens et à notre propre bonheur. Pourrions-nous être heureux si le peuple ne l'étoit pas? Aussi, quand on me dit que tel ou tel homme pourroit être utile à sa patrie, conspire contre elle, je ne puis m'empêcher de le plaindre tout en détestant son crime. Eh quoi! misérable, tu te donnes tant de peines pour trouver l'échafaud et l'infamie, et il te seroit si aisé d'obtenir l'estime publique et une gloire durable. Sers ton pays au lieu de machi-

ner sa perte à laquelle tu ne parviendras pas. Eh ! quand il y parviendroit, ne seroit-il pas la première victime des tyrans dont il auroit embrassé la cause ? Quel coin de terre reste-t-il au conspirateur? un tombeau ignominieux. Quelle récompense? les galères de la postérité. Mais écartons ce hideux tableau : ne touchons point à des plaies qui saignent encore ; oublions ceux qui ont oublié la patrie, et réunissons tous nos moyens, toutes nos forces, toutes nos intentions pour cicatriser les blessures qu'a reçues la liberté ; défendons-la d'une main contre ceux qui tenteroient de défigurer son image ou de l'ensevelir toute entière sous le trône du royalisme ou sous les pieds de l'aristocratie, et travaillons de l'autre à cimenter la République pour laquelle tant de sang a coulé, et si pur et en si grande abondance.

Citoyens, pénétrons-nous bien de cette vérité, que les fibres du corps politique ne sont point à leur place ; de là ce mal-aise général que nous ressentons : attachons-nous à laisser agir la nature dans notre législation ; attachons-nous à laisser faire au peuple tout ce qu'il peut faire par lui-même, et sans danger pour la liberté publique. Presque toutes nos lois sont autant de ligamens qui serrent dans tous les sens le corps politique : occupons-nous de rompre ces entraves plus puissantes pour la contre-révolution, que les rois et leurs complices ; que tous les mouvemens du corps politique soient tellement libres, tellement naturels, qu'ils concourent à lui donner cette santé forte et vigoureuse qui le rendra invincible. Ce n'est pas de l'effrayante multiplicité des lois que sortira la félicité publique : le bonheur sera dans un petit nombre de lois gravées, pour ainsi dire, par les mains de la nature. Qu'elles seront belles, ces journées où ne craignant plus de voir dans notre voisin un ennemi de la patrie, nous pourrons renvoyer chez les nations barbares le supplice des fers, et briser à jamais la hache sanglante de la mort ; ces journées où nous tirerons de notre constitution républicaine les précieuses conséquences qui en dérivent si naturellement ; ces journées où, réformant tant de lois indigestes, incohérentes, source éternelle de divisions, de déchiremens,

d'abus, de mécontentemens; ces journées enfin où, coupant d'une main sagement hardie toutes les lisières du peuple français, les législateurs n'auront en quelque sorte besoin que d'un ruban tricolor et d'un épi de blé, pour faire régner dans la République la fraternité et le bonheur. Je demande que la Convention nationale invite chacun de ses membres à s'occuper des lois organiques de la constitution, que le peuple français embrassera avec transport, après avoir traversé le torrent révolutionnaire, et dicté aux ennemis de son indépendance une paix honorable et solide. (1)

(1) La discussion qui s'est engagée à la suite de mon opinion nécessite une explication. J'ai énoncé ma pensée; elle a été est et sera toujours indépendante de toutes suggestions étrangères. L'accueil que la Convention nationale a fait à ma motion prouve assez d'ailleurs que je n'ai rien dit qui révolte sa raison, que je n'ai rien dit qui ne soit écrit dans toutes les ames. J'ai toujours cru et je crois encore que le gouvernement révolutionnaire doit subsister jusqu'à la paix; mais je crois aussi que notre devoir est de préparer les lois qui le remplaceront, afin de ne laisser aucun champ à l'anarchie et aux factions : je ne pense pas, au surplus, qu'on veuille, même qu'on puisse empoisonner mon opinion; je l'ai énoncée avec franchise, parce que je la crois bonne.

P. S. On m'a accusé depuis d'avoir combiné ma motion dans un *comité secret* avec Billaud, Barère, Collot, &c. Je réponds à cette atroce calomnie, comme à toutes les autres. « Vous qui m'assaillez d'injures, placez « votre vie publique et privée à côté de la mienne; je ne redoute aucune « accusation : je desire que votre conscience soit aussi calme que la » mienne ». Voilà ma réponse à toutes les calomnies.... Quant au comité secret, voici ma réplique : « je sort de chez moi pour me rendre à la « Convention; après la séance, je m'en retourne chez moi, et mon comité » c'est ma famille, ma femme et mes enfans..... *Mes souffleurs*, *mes » conseillers*, c'est mon cœur et quelques bons livres ». J'ai donné ces explications pour les hommes probes, je n'en dois point aux méchans.

Signé, AUDOUIN.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire, l'an III.